

Lettre aux adhérents n°44 – Janvier 2019

EDITORIAL

Chers Amis de la forêt,

Nous devrions avoir la satisfaction de la promulgation du statut de forêt de protection en début d'année 2019, après un combat de plus de 15 ans. C'est le meilleur souhait de bonne année que je vous adresse au nom du Conseil d'Administration des Amis de la Forêt de Saint Germain et de Marly.

Comme vous le savez, la procédure a été interrompue en 2009 en vue de la construction de l'appendice du tram 13, ce qui a entraîné la destruction de près de 5 hectares de forêt le long de l'Avenue des Loges. Restons vigilants car dans le PLU de Saint Germain qui s'est clos le 17 novembre, les zones à usage militaire en pleine forêt, tel que le quartier Goupil, sont transformées en Zone UC avec des immeubles de plus de 21 m de hauteur.

Nos projets les plus notables pour cette année 2019 : continuer à développer nos sorties connaissance de la forêt, hâter la récupération de 128 hectares de forêt de l'usine d'Achères, avec une dépollution en plantant des arbres absorbant les polluants, le bois produit pouvant être transformé en bois énergie, et les polluants filtrés pendant le processus de combustion.

Marguerite Vincenot, Présidente

AGENDA

Plus d'information sur <http://www.amisforetsaintgermainmarly.fr>

- **Venez nombreux ! ASSEMBLEE GENERALE**
samedi 2 février 2019 à 17h

Maison des Associations, salle des arts, 3 rue de la République
78100 St Germain-en-Laye



- **Pour participer aux activités de l'association, la soutenir, bénéficier des sorties offertes aux adhérents à jour de leur cotisation, pensez à renouveler votre adhésion 2019**

(Membre adhérent : 12 € ; couple 18 € ; étudiant et chômeurs : 3 €)

Bulletin joint en 4eme page

- **Prochaines sorties** (Gratuites pour les adhérents à jour de leur cotisation 2019):

A la découverte d'arbres remarquables : samedis 4 mai et 1er juin 2019 à 14 h 30.

Les parcours de ces sorties sont compris entre 6 et 7 kms. Détails à retrouver sur le site internet de l'association www.amisforetsaintgermainmarly.fr

Inscription obligatoire par courriel: sorties@amisforetsaintgermainmarly.fr

ou par téléphone au 06 87 71 61 70

COMMENT DÉPOLLUER LES 128 HECTARES DE TERRAINS D'ÉPANDAGE DU SIAPP À RÉCUPÉRER POUR LA FORÊT DE SAINT- GERMAIN ?

Depuis la fin du 19^{ème} siècle, la plaine de Pierrelaye, comme la plaine d'Achères et la boucle de Chanteloup, servait de terrains d'épandage des égouts de Paris. Elle a pu ainsi être fertilisée et devenir une terre de maraîchage. Mais à partir de 1997, ces terrains ont été interdits à la culture vivrière à cause des polluants absorbés.

Depuis, la plaine de Pierrelaye vivote, reçoit des dépôts sauvages et sert de squat. Le projet débuté en 2010, s'est concrétisé en 2018 par le lancement d'une enquête publique avec plusieurs scénarios dont un est **d'y réaliser une nouvelle forêt, les arbres permettant de dépolluer les sols**.

Ce projet concerne la forêt de Saint Germain : d'une part pour servir d'exemple à la dépollution des 128 hectares du SIAPP, et d'autre part pour créer une continuité écologique entre la forêt de Montmorency et celle de Saint- Germain.

Venez nombreux assister à la conférence de Luc Blanchard qui présentera son livre « **Plaine en devenir, histoire de la plaine de Pierrelaye** », ancienne plaine d'épandage qui va accueillir un bois. Cette conférence aura probablement lieu en avril, au MAS (salle des Arts) à St Germain-en-Laye. Un courriel vous sera envoyé pour vous rappeler cette conférence et vous préciser la date.

Information à retrouver aussi sur le site de l'Association www.amisforetsaintgermainmarly.fr

COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS AMIS DES FORÊTS

La Fédération Nationale des Sociétés d'Amis des Forêts (FNSAF) a organisé sa "Journée d'Etudes" annuelle à Rambouillet, le 28 septembre 2018 avec le concours de la Société des Amis de la Région de Rambouillet et de sa Forêt (SARRAP). Cette journée avait pour thème : "**Application du Programme National de la Forêt et du Bois aux Régions**".

Son ouverture a été faite par le Sénateur Louis-Jean de Nicolaÿ, Président de la FNSAF, par Monsieur Marc Robert, Maire de Rambouillet, par Monsieur Michel Mac Grath, Président de la Société des Amis de la Région de Rambouillet et de sa Forêt, et par Monsieur Michel Béal, ONF, Directeur de l'Agence Ile-de-France Ouest.

Le Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB) a été présenté par Madame Nathalie Guesdon, adjointe Sous-Direction Filières forêt-bois, cheval et bio économie au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

En ce qui concerne l'application du PNFB, sont intervenus : Monsieur Sylvain Ducroux, ONF, Directeur territorial adjoint Seine Nord ainsi que Monsieur François d'Amécourt, Vice-Président du CRPF d'Ile-de-France.

L'après-midi, présentation de différentes activités liées à la Forêt de Rambouillet dans le Parc du Château de Rambouillet : visites de la Laiterie de la Reine et du Pavillon des Coquillages. Les participants ont ensuite assisté au repas de la meute au Chenil de la Meute de l'Equipage de Bonnelles. Cette journée s'est terminée par un verre l'amitié.

✚ Sortie champignons du 17 novembre 2018

Comme chaque année la sortie Champignons de presque quatre heures, a eu beaucoup de succès. Sous la houlette de Jean Grandclerc, vingt-cinq personnes se sont retrouvées à la Croix de Noailles par une belle matinée d'automne.

Grâce aux ondées des derniers jours, la récolte de champignons a été fructueuse. Nous avons pu découvrir, à côté des traditionnels cèpes de Bordeaux et lépiotes élevées, des espèces plus rares comme le pied bleu et l'amanite rougissante.



Mais nos guides nous ont aussi appris à reconnaître des espèces à ne pas consommer comme les diverses amanites citrine, tue-mouche, panthère et la paxille enroulée.

Une belle leçon et une belle promenade.

✚ Sorties Reconnaissance des arbres en octobre 2018

En octobre, deux sorties « reconnaissance des arbres » ont elles aussi réuni, avec beaucoup de succès, une quarantaine de participants partis à la découverte de la forêt. Jeunes et moins jeunes ont pu ainsi apprendre à mieux connaître les essences et les arbres remarquables qui ornent notre forêt, découvrir l'étonnant fonctionnement de l'écosystème forestier et appréhender les modes de gestion pratiqués dans nos forêts.

Quelques idées reçues ont été expliquées, comme par exemple celle qui consiste à ramasser et évacuer les feuilles de son jardin en automne, geste qui nuit à la fertilité du sol et affaiblit l'arbre.

Un quizz final est venu clôturer la sortie, auquel chaque groupe a répondu avec franc succès !

Nos sorties reprendront au printemps. Deux sorties « **A la découverte d'arbres remarquables** » en forêt de Saint-Germain sont déjà programmées les samedis 4 mai et 1er juin 2019 (voir 1ère page).

Nom et Prénom :

Courriel :

Tél Fixe :

Tél mobile

Désire adhérer

ou renouveler mon adhésion à l'association des Amis de la forêt de St-Germain et de Marly

et vous adresse un chèque d'un montant de :

Etudiant 3€

Membre adhérent : 12€

Couple adhérent : 18€

Association adhérente ou cotisation de soutien : 20€ et plus

Date :

Signature :

Libeller votre chèque au nom de l'Association

et adresser votre adhésion à :

Maison des Associations, 3 rue de la république, 78100 St-Germain-en-Laye

"Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'Association des Amis de la forêt, 3 rue de la république 78100 St-Germain-en-Laye »

Site Internet : www.amisforetsaintgermainmarly

Association des Amis de la Forêt de Saint-Germain et de Marly

Maison des Associations 3 rue de la République 78100 St Germain-en-Laye Tél. 01 39 73 73 73

Association agréée au titre de la protection de l'environnement dans un cadre départemental depuis 1979